## LIVRET D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE **HANDICAP**





### L'ACCESSIBILITÉ POUR TOUS, À PORTÉE DE TOUS

5,9 millions de français en âge de travailler ont déclaré avoir au moins un problème de santé durable accompagné de difficultés dans les tâches quotidiennes.

Le handicap est pluriel et ne se comprend qu'en situation! C'est pourquoi à Demetrias nous essayerons de déployer tous les moyens possibles pour trouver les solutions de compensation propres aux besoins de chaque apprenant porteur d'un handicap.

#### SOMMAIRE

2. Modalités d'accompagnement p.4

oHandicap moteur p.7

o Handicap visuel p.8

o Handicap auditif p.9

oHandicap mental p.10

oMaladies invalidantes p.11

o Handicaps psychiques p.12 oAutres handicaps et troubles p.13

3-Partenaires et contacts utiles p.14



#### INTRODUCTION

La Loi du 11 février 2005 portant sur l'inclusion, et pour « l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » a mis en avant les principes de non-discrimination et de droit à la compensation du handicap.

- Accueillir les personnes en situation de handicap en formation sans discrimination.
- Garantir l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap pour accéder à la formation et à la qualification, mais aussi pour leur permettre de valider leur parcours.

Les organismes de formation professionnelle doivent veiller à :

- Développer l'accessibilité des formations.
- Développer la capacité des équipes à organiser la compensation du handicap des personnes en formation.
- S'assurer de la bonne accessibilité des locaux.

Chaque organisme doit définir et mettre en œuvre les aménagements nécessaires, afin de créer des conditions favorables pour l'accueil et l'apprentissage des stagiaires en situation de handicap en formation.

Ces aménagements portent sur :

- L'adaptation et l'aménagement de l'environnement de la formation
- L'adaptation des rythmes et des temps de formation
- L'adaptation des modalités pédagogiques, contenus, supports, outils



# 1. PROCÉDURES D'ACCUEIL HANDICAP À DEMETRIAS



 Prise de contact par le stagiaire ou l'employeur par mail, site internet ou par téléphone

Fatima Zahra SOUDOU -Assistante administrative

- Entretien individuel (téléphonique ou sur site) pour définir les modalités d'accueil et d'accompagnement du stagiaire
  - Rédaction du projet d'accueil personnalisé

Lorraine KLEIN- Référent Handicap



 Mise en place des aménagements et des modalités pédagogiques pour l'accueil du stagiaire le jour de la formation EQUIPE PEDAGOGIQUE



## 2) MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT



# ACCESSIBILITÉ ET AMÉNAGEMENT DU CENTRE DE FORMATION :

- Place de parking PMR à proximité du centre
- Salle de formation située au rez-de-chaussée, aménagée et proche de l'entrée du bâtiment
- Transmission des informations en amont (transports, modalités d'accès, plan d'accès simplifié)
- Accompagnement dans les déplacements
- Cuisine adaptée pour les personnes à mobilité réduite
- Visite du centre
- Signalétique adaptée dans le centre de formation
- Référent handicap présent sur le centre de formation







- Transmission des contenus pédagogiques en amont de la formation
- Prise de contact avec les professionnels de la communication (interprète en langage des signes, etc.) pour anticiper les aménagements nécessaires
- Temps de pause supplémentaires si nécessaire
- Aménagement des horaires et fractionnement des sessions de formation
- Accompagnement individuel







- Supports et contenus pédagogiques mis à disposition sur ordinateur
- Mise à disposition d'outils facilitant la communcation (communication orale et écrite)
- Adaptation des mises en situation (supports visuels, mises en situation pratiques et concrètes)
- Envoi des supports pédagogiques en version numérique à l'issue de la formation



## → HANDICAP MOTEUR





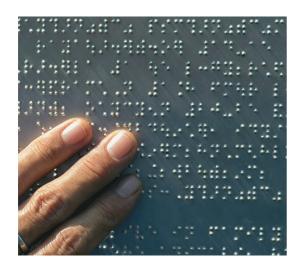
Le handicap moteur se caractérise par une aptitude limitée à se déplacer, à exécuter des tâches manuelles ou à mouvoir certaines parties du corps.

Incapacités ou capacités réduites : dans les mouvements, la marche, les transferts, les actes simples de la vie quotidienne, l'accessibilité au savoir et à l'information.

| Situations<br>Problématiques  | Aides techniques   | Aides humaines   | Aides<br>Animales     |
|---|--|--|-----------------------|
| Se déplacer   | Canne / béquille  Déambulateur  Fauteuil roulant   | Tierce personne  Transports spécialisés                            | Chien<br>d'assistance |
| Conserver une posture<br>(assis ou debout), porter<br>des charges         | Fauteuil ergonomique  Fauteuil verticalisateur  Table de formation réglable en hauteur ou inclinable                         |  |                       |
| Saisir et manipuler des<br>objets   | Pince de préhension  Tourne page   | Tierce personne  | Chien<br>d'assistance |
| Utilisation de l'outil<br>informatique, prise de<br>note et communication | Ordinateur avec clavier et souris adaptée  Repose-bras et poignets  Pupitre / supportde documents  Logiciel de dictée vocale | Tierce personne pour la prise de notes  Interface de communication |                       |

### → HANDICAP VISUEL





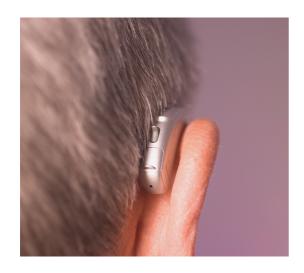
Le handicap visuel se caractérise par une perte de l'acuité visuelle pouvant aller jusqu'à la cécité.

-Handicap visuel : Incapacités ou capacités réduites dans la vie quotidienne, familiale et sociale.

| Situations<br>Problématiques                 | Aides techniques  | Aides<br>Humaines                     | Aides<br>Animales |
|--|---|---------------------------------------|-------------------|
| Se déplacer                                  | Repères sonores et podotactiles                               | Tierce<br>personne                    | Chien<br>guide    |
|  | Signalisation avec code couleur                               | Instructeur en locomotion             |                   |
|  | Transports spécialisés  |                                       |                   |
| Lire et écrire (personnes malvoyantes)       | Loupe   |                                       |                   |
|  | Lampe d'appoint   |                                       |                   |
|  | Télé agrandisseur   |                                       |                   |
| Lire (personnes non-<br>voyantes)            | Synthèse vocale  Logiciel de reconnaissance de caractère      |                                       |                   |
| Utilisation de l'outil                       | Lampe d'appoint   | Tierce                                |                   |
| informatique, prise de note et communication | Clavier avec gros caractères                                  | personne pour<br>la prise de<br>notes |                   |
|  | Logiciel de grossissement de caractère et d'interface braille | 110.003                               |                   |
|  | / plage et bloc-notes braille                                 |                                       |                   |
|  | Machine à écrire le braille                                   |                                       |                   |

## → HANDICAP AUDITIF





Le handicap auditif se caractérise par une perte partielle ou totale de l'audition.

Incapacités ou capacités réduites :
entendre, parler, maitrise du langage,
relations et socialisation, accessibilité
au savoir et à l'information,
communication, atteintes physiques
(surcharge sonore, sécurité).

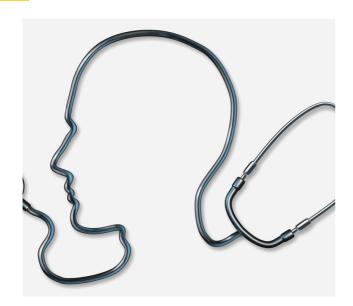
Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

| Situations problématiques  | Aides techniques                                      | Aides humaines                            |
|--|---|---|
| Compréhension des messages<br>et communication directe et<br>oralisation | Casque amplificateur de voix                          | Instructeur en<br>langage des signes      |
|  | Système haute<br>fréquence (micro haute<br>fréquence) | Interface de communication                |
|  | Borne auditive  |   |
|  | Ardoise effaçable                                     |   |
| Communication et formation à distance                                    | Système de Visio<br>interprétation                    | Instructeur en<br>langage des signes      |
| Communication écrite   |   | Tierce personne pour<br>la prise de notes |

Page 9

## → HANDICAP MENTAL





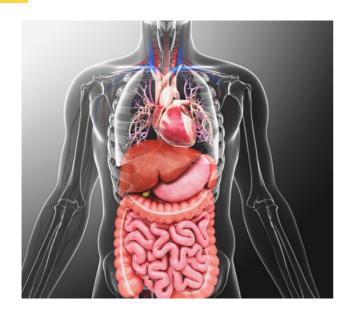
Le handicap mental (déficience mentale / intellectuelle) se caractérise par une difficulté à comprendre, ainsi qu'une limitation de la rapidité et de l'efficacité des fonctions mentales sur le plan de la compréhension et de la cognition, entrainant un déficit du mode de réflexion et des capacités d'apprentissage

Incapacités ou capacités réduites :
acquérir des connaissances et des
compétences (problème de mémorisation,
d'attention, d'abstraction et d'application
des acquis - savoir-faire -), relations et
socialisation, communication, autonomie.

| Situations problématiques                           | Aides techniques                                     | Aides humaines   |
|---|--|--|
| Se déplacer et se repérer dans l'espace             | Signalisation imagée avec code couleur               | Référent handicap                                      |
|   | Transports spécialisés                               | Désignation d'un référent dans le groupe de stagiaires |
| Utilisation de l'outil informatique, prise de note  | Utilisation d'un logiciel de modélisation            | Auxiliaire professionnel                               |
| et communication                                    | conceptuelle   | Tierce personne pour la prise de notes                 |
|   | Base de données<br>d'images                          |  |
| Conserver une posture (assis ou debout), porter des | Fauteuil ergonomique                                 |  |
| charges   | Table de formation réglable en hauteur ou inclinable |  |

## → MALADIES INVALIDANTES





Les maladies invalidantes représentent les troubles de la santé invalidant pouvant atteindre les organes vitaux. Ce sont des maladies organiques (pathologies cardiovasculaires, respiratoires, digestives, infectieuses ou immunitaires, endocriniennes, hématologiques, cancérologiques ou neurologiques)

Incapacités ou capacités réduites : restriction d'activité. Elles peuvent être momentanées, permanentes ou évolutives. Constituent un handicap non visible.

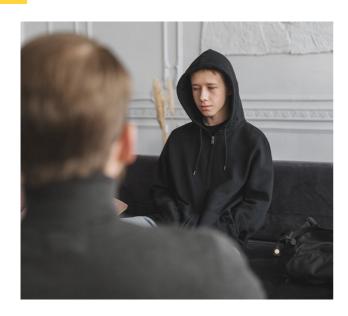
Tableau récapitulatif des solutions de compensation envisageables

| Situations problématiques  | Aides techniques  | Aides humaines   |  |
|--|---|--|--|
| Se déplacer  | Canne / béquille<br>Déambulateur<br>Fauteuil roulant  | Tierce personne<br>Transports spécialisés<br>Auxiliaire de vie |  |
| Conserver une posture (assis ou<br>debout), porter des charges         | Fauteuil ergonomique Fauteuil verticalisateur Table de formation réglableen hauteur ou inclinable |  |  |
| Saisir et manipuler des objets   | Pince de préhension  Tourne page  | Tierce personne  |  |
| Utilisation de l'outil informatique,<br>prise de note et communication | Ordinateur avec clavier et souris adaptée  Repose-bras et poignets                                | Tierce personne pour<br>la prise de notes                      |  |
|  | Pupitre / support de documents  |  |  |
|  | Logiciel de dictée vocal  |  |  |

Page 11

## → HANDICAP PSYCHIQUE





Le handicap psychique se caractérise par l'atteinte d'une pathologie mentale, entrainant des troubles dans la sphère de la vie sociale, affective. Peut entrainer une perturbation de la personnalité.

Incapacités ou capacités réduites : les personnes atteintes d'un handicap psychique souffrent d'un malaise qui peut se traduire par des comportements éloignés des conduites et codes sociaux habituels.

| Situations problématiques                          | Aides techniques                      | Aides humaines   |
|--|---------------------------------------|--|
| Se déplacer  | Transports en commun<br>ou transports | Référent handicap                                      |
|  | spécialisés                           | Désignation d'un référent dans le groupe de stagiaires |
| Utilisation de l'outil informatique, prise de note | Utilisation d'un PDA                  | Auxiliaire professionnel                               |
| et communication                                   | Communication par mail                | Tierce personne pour la prise de notes                 |
|  | Consignes écrites                     |  |

# →AUTRES HANDICAPS ET TROUBLES



| Handicap  | Situations problématiques   |
|---|---|
| Polyhandicap: handicap grave à expression multiples, associant une déficience motrice et intellectuelle   | Difficultés et / ou incapacité à effectuer seuls les actes essentiels et actes de la vie ordinaire  |
| Pluri handicap: association de plusieurs déficiences physiques ayant le même degré de gravité, empêchant de de déterminer une déficience principale (incidences sur la prise en charge et l'accompagnement) | Difficultés et / ou incapacité à effectuer seuls les actes essentiels et actes de la vie ordinaire  Notion de sur handicap : aggravation d'un handicap existant par les difficultés relationnelles ou d'adaptation qu'il provoque |
| Troubles de la parole et du langage :<br>perturbation durable et significative de la<br>structuration du langage parlé  | Difficultés de communication vocale   |
| Handicap cognitif: situation de handicap qui touche les personnes souffrant de dysfonctionnements neurologiques   | Difficultés et / ou incapacité à effectuer seuls les actes essentiels et actes de la vie ordinaire  |
| <ul> <li>Autisme et troubles envahissant du<br/>développement (TED)</li> </ul>  | Troubles graves de la communication   |
| <ul> <li>Troubles cognitifs spécifiques<br/>développementaux (DYS : dyslexie,<br/>dysphasie)</li> </ul>   | Troubles spécifiques de l'apprentissage   |
| <ul> <li>Troubles cognitifs acquis (Traumatismes<br/>crâniens (association de troubles physiques,<br/>cognitifs, du comportement et de l'adaptation)</li> </ul>   | Troubles de la mémoire, de l'attention, des fonctions exécutives, du jugement, du raisonnement  |
| <ul> <li>Troubles cognitifs évolutifs de l'adulte<br/>(Sclérose en plaque, Alzheimer, Parkinson)</li> </ul>   | Atteinte motrice, sensorielle, sensitive, intellectuelle, troubles psychiques   |
|   | Maladie évolutive imprévisible  |

# PARTENAIRES ET CONTACTS UTILES



## MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées) Montpellier 34 - Hérault

BAT. B 59 avenue de Fès BP 7353 34086 Montpellier Cedex 4 04 67 67 69 30 / contact@mdph34.fr www.mdph34.fr

#### Unité Personnes Agées / Personnes Handicapées

1977 avenue des moulins 34087 Montpellier Cedex 4 04 67 67 67 67

#### **Emploi et formation professionnelle:**

Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) - OCCITANIE

19 Av. Jacques Cartier, 34000 Montpellier 0800 37 38 39 / www.agefiph.fr NATHALIE BAYLE / 06 48 10 95 84 nathalie.bayle.acceis@orange.fr

#### **CAP Emploi**

Parc Euromédecine II, 335 Avenue du Professeur Jean-Louis Viala 34090 Montpellier 04 99 13 34 25/ contact@capemploi34.org

FIPHFP (Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique) - Centre de gestion de la fonction publique territoriale d'OCCITANIE

n.ensellem@montpellier3m.fr Contact : Nadège ENSELLEM

#### Pôle emploi Direction régionale

600 Rte de Vauguiéres, 34000 Montpellier 0972723949 / https://www.pole-emploi.fr/region/occitanie/









O.F DEMETRIAS ASSOCIATION AL CHAM
133 RUE CLAUDE FRANCOIS, 34080 MONTPELLIER
07 66 26 25 90
www.demetrias-formation.fr
formation.alcham@gmail.com